



# 16<sup>e</sup> Session nationale spécialisée « Protection des Entreprises et Intelligence économique »

## DOSSIER DE CANDIDATURE

2012 – 2013

*Les entreprises évoluent aujourd'hui dans un monde complexe et incertain. Pour faire face à la multiplication des risques et des malveillances, elles doivent désormais mettre en place une véritable culture de sécurité/sûreté et d'intelligence économique.*

**La session nationale spécialisée du Département Sécurité économique de l'INHESJ se fixe pour objectifs** de délivrer aux managers sécurité/sûreté des entreprises, aux praticiens de l'intelligence économique et aux gestionnaires de crises, les savoir-faire visant :

- l'identification, l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble des risques et des malveillances susceptibles d'atteindre les entreprises,
- le management des crises d'un point de vue opérationnel, juridique et médiatique.

Les auditeurs acquièrent ainsi une **vision intégrée de la maîtrise des risques dans la stratégie de management des organisations.**

**La session nationale spécialisée s'organise de la manière suivante :**

- **Des cours magistraux, des conférences et des retours d'expérience sont dispensés par des experts et praticiens** reconnus de la sécurité/sûreté venant des services publics et des entreprises, des universitaires spécialisés, des hauts fonctionnaires de différents ministères et de **grands témoins ou décideurs du monde économique et de la société civile.**

- Des visites, des études de sites et d'entreprises ainsi que des exercices d'audit, de gestion et de management de crise sont organisés au cours de la session.
- Des groupes de veille et d'analyse (GVA).

Ce parcours de formation est **directement adapté aux besoins de l'entreprise.**

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2012-2013

### 1<sup>er</sup> séminaire : Monde de l'entreprise, intelligence économique et intelligence stratégique

- Enjeux de l'intelligence économique; stratégies de l'entreprise et synergie public/privé
- Sécurité des échanges et nouveau commerce mondial
- Les principales fonctions de l'entreprise; le dirigeant d'entreprise
- La politique publique d'intelligence économique
- Organisation des groupes de veille et d'analyse

### 2<sup>e</sup> séminaire : Sécurité économique et sûreté des entreprises

- Contre-ingérence et sécurité économiques
- Phénoménologie de la menace
- Protection des entreprises: application dans un grand groupe et dans une PME
- La sûreté dans l'entreprise; les enjeux de la sécurité privée
- Police technique et scientifique et rapprochement judiciaire, application à la sûreté en entreprise

### 3<sup>e</sup> séminaire : Influence et stratégie d'entreprise

- Conflit et stratégies dans l'Infosphère
- Société civile et gestion des risques de réputation
- Veille et stratégie d'entreprise
- L'influence sur le web
- Le *lobbying* en entreprise
- Communication et influence; management de la perception
- Institutions européennes et *lobbying*

### 4<sup>e</sup> séminaire : Politique de prévention des risques - Instruments d'analyse et d'audit

- Cartographie des risques et des menaces
- Les problématiques d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- La sécurité et la sûreté dans les espaces hybrides - Les IGH et les ERP
- Méthodologie d'audit des risques, plans de prévention des risques et document unique
- *Text mining*
- Préparation et conduite d'exercices de diagnostic de risques en entreprise

### 5<sup>e</sup> séminaire : La sûreté des entreprises à l'international

- La sécurité/sûreté des entreprises à l'international
- Sécurité/sûreté en zone sensible et gestion du risque pays
- L'entreprise face au risque terroriste
- Les enjeux des sociétés militaires privées
- L'entreprise face au risque interculturel
- Visite d'une plate-forme d'assistance internationale

### 6<sup>e</sup> séminaire : La cybersécurité

- Cyberguerre et criminalité numérique
- La sécurité des systèmes d'information: méthodes et outils; rôle du RSSI
- L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI): rôle et missions
- Le risque image: e-réputation et réseaux sociaux
- Droit et technologies de l'information

### 7<sup>e</sup> séminaire : Stratégies juridiques et guerre économique

- Généralités juridiques, pratique contractuelle et stratégie judiciaire
- Secret des affaires; propriété industrielle et contrefaçons
- Responsabilité des mandataires sociaux et gestion du risque juridique
- Responsabilité sociale et environnementale des entreprises; *Soft law* et compliance
- Protection juridique des secteurs stratégiques
- Voyage d'étude

### 8<sup>e</sup> séminaire : Management de crise, complexité et résilience

- Organisation d'une cellule de gestion de crise; négociation de crise; sûreté des expatriés
- Management et communication de crise
- Exercices de média-training
- Les plans de continuité d'activité
- Psychocriminologie et analyse des personnalités à risques

### 9<sup>e</sup> séminaire : Travaux de synthèse, mise en situation et bilan global

- Préparation et conduite d'un exercice de gestion de crise
- Synthèse de recherche (mémoires, groupes de veille et d'analyse)
- Bilan

Cette formation étant actualisée à la lumière du contexte économique et social, les thèmes des différents cours sont susceptibles de modifications.



## Déroulement de la session

La 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée du Département Sécurité économique de l'INHESJ débutera par les journées de rentrée des 26 et 27 septembre 2012 suivies d'un séminaire commun le 5 octobre 2012.

Les cours magistraux auront lieu au siège de l'Institut à l'Ecole militaire à Paris. Les visites et les exercices de mise en situation organisés par le département conduisent à des déplacements en France.

L'ensemble des enseignements comporte un volume de 252 heures réparties sur 9 semaines (à raison de 4 jours par semaine, du lundi après-midi au vendredi matin). Le calendrier annuel ainsi que les dates des séminaires commun INHESJ/IHEDN seront disponibles sur le site de l'INHESJ.

Les candidats admis à suivre la session ont le devoir d'assister régulièrement aux cours, conformément à l'engagement ci-joint.



## Clôture des inscriptions

### 15 juin 2012

Le dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'Institut ([www.inhesj.fr](http://www.inhesj.fr)) comprenant :

- la fiche de candidature,
- l'engagement d'assiduité,
- l'engagement de prise en charge et de règlement des droits d'inscription,
- l'annexe de motivation et de projet,
- la fiche d'autorisation de la parution des coordonnées dans l'annuaire des auditeurs,
- un *curriculum vitae* accompagné de deux photographies en couleur (format 3,5 cm x 4,5 cm)
- et d'une carte de visite professionnelle,

est à retourner à l'INHESJ - Département Sécurité économique Dès réception de chaque dossier complet, une date de rendez-vous vous sera proposée dans le cadre de l'organisation des jurys de sélection.

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINÉS**



Département Sécurité économique de l'INHESJ

Adresse postale : INHESJ

Ecole militaire - 1 place Joffre - Case 39 - 75700 PARIS 07 SP

Tél. : 01 76 64 89 00 - Fax. : 01 76 64 89 44

Email : [securite-economique@inhesj.fr](mailto:securite-economique@inhesj.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site [www.inhesj.fr](http://www.inhesj.fr)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## • DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription à la session nationale spécialisée, destinés à couvrir une partie des frais et qui devront être réglés avant l'ouverture de la session, sont fixés :

- 3 500 € pour les structures publiques apportant un soutien au fonctionnement de l'Institut en moyens humains ou financiers ;
- 4 500 € pour les candidatures individuelles ou celles issues de petites structures d'emploi (entreprises ou associations de moins de 20 salariés) ;
- 7 000 € pour les autres candidatures.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sur le lieu du séminaire sont à la charge de l'auditeur ou de son service d'emploi.

Les droits d'inscription devront être impérativement acquittés avant l'ouverture de la session, dès après la parution de la liste des auditeurs au Journal Officiel. Toute session débutée est due dans son intégralité.

## • MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les auditeurs de la session nationale spécialisée « Protection des entreprises et intelligence économique » sont choisis parmi :

- Les élus nationaux et locaux ;
- les administrateurs des assemblées parlementaires et du conseil économique, social et environnemental ;
- les magistrats ;
- les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ou les membres des corps de niveau équivalent ou les agents contractuels de haut niveau ;
- les membres du corps de conception et de direction et du corps de commandement de la police nationale ;
- les officiers des trois Armées, de la gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers ;
- les universitaires et les chercheurs des secteurs public et privé ;
- les cadres, les dirigeants et associés d'entreprise ;
- les consultants ;
- les membres des professions libérales ;
- les membres du conseil économique, social et environnemental ;
- les dirigeants syndicaux nationaux (secrétaire général, secrétaire général adjoint) ;
- les journalistes ;
- les personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif, culturel et culturel ;
- des auditeurs étrangers, issus des corps policiers et militaires supérieurs, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- des auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française ;
- les directeurs des services départementaux d'incendie et de secours ;
- les fonctionnaires de la catégorie B ayant une mission spécifique ;
- enfin, le directeur de l'Institut peut retenir des personnalités dont la candidature présente un intérêt spécifique.

Les candidats des administrations, les magistrats et les militaires sont présentés par leur département ministériel. Les autres candidatures sont libres. Les auditeurs admis à suivre la session sont désignés par arrêté du Premier ministre, sur proposition du directeur de l'Institut, après examen de leur dossier et un entretien individuel avec les membres d'un comité de sélection.

## • FORMATION PROFESSIONNELLE :

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle. Une convention de formation et une facture seront établies.



## FICHE DE CANDIDATURE

### Session nationale spécialisée

### « Protection des Entreprises et Intelligence économique »

(Prière de renseigner toutes les rubriques)

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Matricule (uniquement pour les fonctionnaires de police) : ..... SGAP : .....

Fonction : .....

Ministère : .....

Entreprise : .....

Organisme : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone professionnel : ..... Télécopie : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : .....

Niveau anglais  Courant  Moyen  Faible

Autre langue connue :

**Avez-vous déjà présenté votre candidature à une session d'études de l'ex-INHES ou de l'ex-IERSE ?**

Oui  Non

Si Oui, Session nationale  Session régionale  Cycles spécialisés de formation

Année \_\_\_\_\_

**Par quel moyen ou par l'intermédiaire de qui, avez-vous eu connaissance de l'organisation de la session nationale spécialisée ?**

ex-INHES ou ex-IERSE   Ministère À préciser.....  
 Association des auditeurs   Presse  
 Anciens auditeurs   Autres À préciser .....

**Nota :** Les informations seront utilisées par les organisateurs de la session conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès des organisateurs.



# ENGAGEMENT DE RESPECTER L'OBLIGATION D'ASSIDUITÉ pendant toute la durée de la 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée

## Le (la) candidat(e)

Je soussigné(e) .....  
si je suis admis(e) comme auditeur(trice) à la session nationale spécialisée m'engage à suivre la totalité des séminaires et déplacements organisés dans le cadre de la session.

Fait à ..... le .....  
Signature

## Le supérieur hiérarchique

Je soussigné(e) .....  
Qualité .....  
ayant pris connaissance des obligations de M./Mme .....  
l'autorise à suivre la 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée de l'INHESJ, de façon régulière et m'engage personnellement à prendre toutes dispositions pour lui permettre de participer à la totalité des travaux.

Fait à ..... le .....  
Signature



# ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE des droits d'inscription à la session nationale spécialisée

(à remplir obligatoirement)

## Entité avec laquelle sera établie la convention de formation

Ministère : .....

Entreprise : .....

Organisme : .....

Service auquel sera retournée la convention de stage : .....

Adresse .....

Coordonnées (Tél., Courriel) : .....

## Service prenant en charge les droits d'inscription

Adresse .....

Coordonnées (Tél., Courriel) : .....

## Coordonnées de la personne à qui sera retournée la convention

Nom, Prénom .....

Adresse .....

Coordonnées (Tél., Courriel) : .....

## Personne ayant qualité pour engager la prise en charge et régler les droits d'inscription

Je soussigné(e) .....

Qualité .....

m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription à la 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée  
dès l'acceptation de la candidature de :

M./Mme (nom, prénom) .....

Fait à ..... le .....

Signature .....

**NB : Afin que votre candidature soit prise en compte, ce formulaire doit être dûment complété et signé.**



## Coordonnées que vous souhaitez voir apparaître dans l'annuaire des auditeurs de la 24<sup>e</sup> session nationale généraliste et la 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée

J'accepte que les coordonnées ci-dessous ainsi qu'une photographie d'identité apparaissent sur l'annuaire de la 24<sup>e</sup> session nationale généraliste et la 16<sup>e</sup> session nationale spécialisée.

oui  non

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Grade (éventuellement) .....

Ministère - Entreprise - Organisme .....

.....

Direction - Sous-direction - Service .....

.....

Adresse professionnelle (ou autre) .....

.....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone professionnel .....

Télécopie .....

Téléphone portable .....

Courriel .....

Fait à ..... le .....

Signature



# ANNEXE DE MOTIVATION ET DE PROJET

*Session nationale spécialisée « Protection des Entreprises et Intelligence Économique » (5 rubriques à compléter)*

## **1 - Votre investissement dans le champ de la sécurité/sûreté des entreprises et de l'intelligence économique :**

Actions réalisées aux plans social, professionnel, associatif, individuel (pratiques ayant une dimension partenariale notamment, études, recherches, formation, etc).

## **2 - Actions et projets envisagés :**

**Nota :** Ces rubriques doivent être remplies avec soin. Elles peuvent aider les responsables du Département Sécurité Économique de l'INHESJ dans la confection des programmes.



**3 – Quel(s) objectif(s) vous fixez-vous en vous inscrivant à la session nationale spécialisée ?**

**4 – Quelle contribution, au regard de la sécurité/sûreté des entreprises et de l'intelligence économique, pensez-vous pouvoir apporter dans le cadre de cette session ?**

(Apports de connaissances, échanges de pratiques, expériences à caractère partenarial, etc.)

**5 – Quel(s) thème(s) ou quelle(s) problématique(s) souhaiteriez-vous voir abordé(s) durant la session ?**

(Prière d'être suffisamment précis)